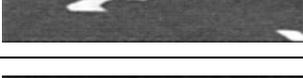
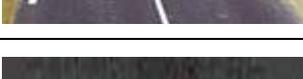


LA SIGNALISATION ROUTIERE HORIZONTALE

La signalisation routière horizontale regroupe l'ensemble des marquages peints sur la route et qui indiquent aux usagers quel comportement adopter à ces endroits.

	<p>Ligne continue Infranchissable, dépassement et changement de voie interdits. Il est également interdit de la traverser perpendiculairement (pour sortir ou rentrer dans une rue, une cour, un garage).</p>
	<p>Ligne discontinue trait 3m, intervalle 10m Dépassement et changement de voie autorisés.</p>
	<p>Ligne de dissuasion trait 3m, intervalle 1,33m Sur des routes étroites ou sinueuses, la ligne de dissuasion remplace une ligne continue, seul le dépassement de véhicules roulant très lentement est autorisé (tracteur agricole, voiturette, cycle...)</p>
	<p>Ligne d'avertissement trait 3m, intervalle 1,33m Annonce une ligne continue. Des flèches de rabattement avertissent le conducteur qu'il va rencontrer une ligne continue. Ces flèches sont au nombre de 3. Il est possible de terminer un dépassement, mais pas de l'entreprendre.</p>
	<p>Flèches de rabattement Indiquent la voie dans laquelle il faut se rabattre.</p>
	<p>Ligne mixte Peut être franchie par le conducteur situé du côté de la ligne discontinue.</p>
	<p>Ligne de rive trait 3m, intervalle 3,50m Sépare la chaussée de l'accotement, peut être franchie pour s'arrêter ou stationner. Dans les sens uniques, la ligne de rive à gauche est continue.</p>
	<p>Ligne de rive trait de 20 m, intervalle 6 m Annonce l'approche d'une intersection.</p>
	<p>Ligne de rive trait de 38 m, intervalle 14 m Sur autoroute elle délimite la bande d'arrêt d'urgence (BAU), circulation, arrêt, stationnement interdits sauf panne ou incident.</p>
	<p>Ligne discontinue à traits larges Voies réservées à certains usagers (cycles, bus, véhicules lents) ou voies d'insertion (d'accélération), de décélération, de stockage (les traits de ces 3 dernières sont plus courts).</p>
	<p>Flèches directionnelles Elles imposent aux automobilistes de suivre la ou l'une des directions indiquées</p>

	<p>Ligne d'effet des signaux Indique l'endroit précis où l'on doit s'arrêter et / ou céder le passage. (au feu, stop, cédez le passage)</p>
	<p>Damiers dans les intersections Délimitent la traversée de la chaussée pour certaines catégories d'utilisateurs (cycles, bus...) utilisant leurs voies spécifiques</p>
	<p>Zébras (hachures ou chevrons) Circulation, arrêt, stationnement interdit sur ces marquages</p>
	<p>Hachures jaunes Dans une intersection, ce marquage délimite la zone à ne pas encombrer</p>
	<p>Arrêt de bus Arrêt et stationnement interdits à tous les utilisateurs autres que les bus</p>
	<p>Ligne jaune continue le long du trottoir Arrêt et stationnement interdits</p>
	<p>Ligne jaune discontinue le long du trottoir Arrêt autorisé, stationnement interdit</p>
	<p>Ligne jaune continue Emplacement réservé au transport de fonds (devant les agences bancaires). Arrêt et stationnement interdits à toute heure, tous les jours</p>
	<p>Lignes bleues Délimitent les zones de stationnement à durée limitée avec contrôle par disque (stationnement gratuit)</p>
	<p>Voie de détresse Sur certaines routes à forte déclivité, à l'usage des véhicules dont les freins sont défaillants. Le stationnement et l'arrêt sont interdits sur ces zones</p>